

Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 10 Rabia (II) 1448
22 Septembre 2026

N° 117

42^{ème} année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés	
Sociétés communautaires.....	2930
Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	2931
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce.....	2933
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Constitutions	2938
Homologation de résolutions	2939
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	2939
Avis aux créanciers.....	2946
Convocations	
Sociétés anonymes	2946
Autres sociétés	2948
Divers	
Avis au public.....	2949
Bilans et Comptes Financiers	
Bilan de l'Office National du Thermalisme et de l'Hydrothérapie	2951

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

Sociétés communautaires

AVIS AU PUBLIC

N°/2026

Date : 8/9/2026

Dénomination Sociale : Société Communautaire Régionale Jsour

Type de Société : Régionale

Capital Social Souscriptible : 10.000DT

Siège Social : Résidence El Mokhtar Etage 3 Numéro 32 Av de la poste sidi bouzid

Objet Social : Extraction des Pierres, De Sable et D'argile

Durée de la Société : 99 ans

Dépôt du Projet des Statuts : 08/09/2026

Nombre de Parts Sociales : 200 parts

Valeur Nominale de la Part : 50 DT

Durée de la Société : 99 ans

Etablissement Bancaire : BT

Période de Souscription : Du 25/09/2026 au 10/10/2026

Avantages prévus : Oui

Conditions d'admission et droit de vote approuvés : Oui

Conditions de répartition des excédents et réserves approuvées : Oui

Convocation à l'assemblée constitutive : Via la plateforme numérique dédiée

Lieu de l'assemblée : Résidence El Mokhtar Etage 3 Numéro 32 Av de la poste sidi bouzid.

Liste des Fondateurs :

Nom et prénom :

Mohamed Habib Daly : Délégation Sidi bouzid ouest, Gouvernorat Sidi bouzid, Adresse Ancien village

Ridha Hamdouni : Délégation Sidi bouzid ouest, Gouvernorat Sidi bouzid, Adresse Avenue d'Alexandrie.

Karim Saghraoui : Délégation Sidi bouzid ouest, Gouvernorat Sidi bouzid, Adresse : Ancien Village.
2026R02732SODB1

AVIS AU PUBLIC

N° DE REFERENCE : 226/2026

DATE : 07/04/2026

Dénomination sociale de la société communautaire : Société Communautaire régionale AL IMAR

Catégorie de la société : Régionale

Montant du capital social de la société ouvert à la souscription : 14 000,007 TND

Adresse prévue du siège social de la société : Cité Al Amal 5

Objet de l'activité de la société : Services de construction, d'extension et de rénovation

Durée prévue de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statut constitutif type : 28.02.2026

Nombre de parts sociales : 21

Valeur nominale des parts : 666.667 TND

Etablissement bancaire (agence régionale de l'établissement bancaire) : Banque de l'Habitat - Bab Bhar Gabès

Période de souscription ouverte : Du 21.09.2026 au 22.09.2026

Avantages prévus par le statut constitutif type : Oui

Acceptation des conditions de participation aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Oui

Acceptation des conditions relatives à la distribution des excédents et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Selon le texte de l'invitation.

LISTE DES FONDATEURS :

NOM ET PRENOM :

IMED NASFI : DELEGATION GABES SUD, GOUVERNORAT GABES, ADRESSE CITE EL AMEL 4

SAYED BADER : DELEGATION GABES SUD, GOUVERNORAT GABES, ADRESSE CITE EL MESK SIDI BOULBABA.
2026R02733SODB1

Avis au public

N° : 2026/605

Date : 17/09/2026

Dénomination sociale : La Société Communautaire Locale "Al-Hanaa" pour l'Agriculture

Type de société : Locale

Capital social ouvert à la souscription: 5 000,000 dinars

Adresse du siège social : Ouled Hamed Zalba Ouest, Sidi Alouane, Mahdia

Objet de l'activité : Projet agricole intégré

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts types: 13/05/2026

Nombre de parts sociales à souscrire: 10 parts

Valeur nominale de chaque part: 500,000 dinars

Etablissement bancaire : Banque Tunisienne de Solidarité - Agence de Mahdia

Période de souscription : du 15/09/2026 au 30/09/2026

Avantages prévus par les statuts types : Oui

Acceptation des conditions de participation aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Oui

Acceptation des conditions de répartition des excédents et constitution des réserves : Oui

Convocation : via la plateforme

Lieu de la réunion: Selon les indications de la convocation.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Moncef Brayek : Délégation Sidi Alouane, Gouvernorat Mahdia, Adresse Zalba Ouest, Sidi Alouane

Ridha Brayek : Délégation Sidi Alouane, Gouvernorat Mahdia, Adresse Zalba Ouest, Sidi Alouane

Samir Lasoued : Délégation Sidi Alouane, Gouvernorat Mahdia, Adresse Zalba Ouest, Sidi Alouane. 2026S01268SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'augmentation de capital

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE DU KEF

Société Anonyme

Au capital de 2 200 000 dinars tunisiens

Siège social : Rue Lac Léman Résidence 2001 les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant fiscal : 1374355J

Objet social : - Hôtels Classes Touristiques

Conformément au procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08 Mai 2017 enregistré auprès de la Recette des Finances Les berges du Lac le 08 mai 2017 sous le numéro d'enregistrement 17704640 et sous référence de quittance N°M062073.

Il a été décidé de procéder à une augmentation du capital social de la société, d'un montant de cent mille (100.000) dinars, portant le capital social initial à deux millions deux cent mille (2.200.000) dinars, pour atteindre après augmentation un capital total de deux millions trois cent mille (2.300.000) dinars.

Cette augmentation de capital a été réalisée par l'émission de dix mille (10 000) actions nominatives, d'une valeur nominale de dix dinars (10 DT) chacune, intégralement souscrites et libérées lors de la souscription.

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 08 Mai 2017, relatif à la modification du capital social, a été déposé au Registre National des Entreprises le 12 mai 2017.

2026R02728SANB2

Notice d'augmentation à 158 070 000 de dinars

SOCIETE DES STATIONS THERMALES ET DES EAUX MINERALES SOSTEM

Société Anonyme

Au capital de 143.700.000 Dinars divisé en 28.740.000 actions de 5 Dinars

Groupe SFBT

Siège social 5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi (Ex Boulevard de la Terre), Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS, RF-B.P. 1340

Identifiant Unique : 0006186D

Matricule fiscal : 0006186 D/A/M

Registre de commerce : B1152312004

Suivant le procès-verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire du 07 avril 2026 enregistrée à la recette des finances charguia1 le 20 avril 2026, sous le numéro 26704883 quittance N°m54103 et dont une copie a été déposée auprès du registre national des entreprises le 16 septembre 2026 sous le numéro14272 certificat numéro 202625796, les actionnaires de la société SOSTEM ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de quatorze millions trois cent soixante dix mille dinars (14.370.000 DT) pour le porter de 143 700 000 à 158 070 000 de dinars DT réalisable comme suit :

- Emission en numéraire : de 2.874.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et émises au nominal soit 5 dinars par action.

- Exercice du droit préférentiel de souscription : La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée aux détenteurs des actions anciennes tant

à titre irréductible à raison 01 action nouvelle pour 10 actions anciennes qu'à titre réductible.

- Les actionnaires pourront exercer leur droit à titre irréductible dans les 15 jours de la date de publication de la présente notice au JORT et à titre réductible dans un délai de trois jours à partir de la clôture de la souscription à titre irréductible.

- Libération : Les actions sont à libérer intégralement à la souscription.

- La jouissance des actions nouvelles souscrites : les 2.874.000 actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2026

- Le lieu de souscription et de versements : les souscriptions seront reçues sans frais aux bureaux de la SOSTEM au 5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi (Ex Boulevard de la Terre), Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS.

Les fonds seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de la Banque Nationale Agricole (BNA BANK) sous le Numéro 03 135 1200321 046613 07.

2026R02748SANB2

AUGMENTATION DE CAPITAL NOTICE

«SOCIETE NEW BRAND PREMIX»

Société Anonyme

Au Capital de 1.000.000 Dinars

Augmenté à 11.500.000 Dinars

Siège social : 82 Avenue Louis Braille - Tunis Belvédère 1002

Identifiant Unique : 1895488 V

Notice publiée en application de l'article 164 du code des sociétés commerciales.

- Dénomination : Société «NEW BRAND PREMIX»,

- Forme : Société Anonyme (ne faisant pas appel public à l'épargne).

- Capital Social : Un Million de Dinars (1. 000 000 Dinars).

- Siège social : 82 Avenue Louis Braille - Tunis Belvédère 1002

- Objet social : la Fabrication d'additifs alimentaires et de mélanges préparés pour la fabrication d'aliments composés et de tous types d'aliments pour animaux, entièrement destinés à l'exportation.

- Durée de la Société : 99 ans.

- Modalités de l'augmentation : Suivant Procès-verbal en date du 14 Juillet 2026, enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajene - Tunis en date du 20/07/2026, sous le numéro 01702, Quittance n°M046412, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 10500000 Dinars, afin de le porter de 1000000 Dinars à 11500000 Dinars, et ce par l'émission de 105000 actions de 100 Dinars chacune.

Cette augmentation est détaillée comme suit :

- Conditions de l'augmentation: Suppression du droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires et réservation de ladite augmentation aux actionnaires suivants: M. Khalil BEN SALAH, la Société MEDIGRAIN (RNE : 0647155L), la Société «Les Minoteries des Centre et Sahel Réunies» «MCSR» (RNE : 004619Z), la Société «Les Grands Moulins du Cap Bon» GMC (RNE : 106689C), la Société SOLAGRI (RNE : 1466314 J), la Société «Les Grands Silos du Sud» «GSS» (RNE : 1047500B), la Société TRANSFOOD (RNE : 579353 J) et à la Société «Les Aliments Composés du Nord en abrégé» «ACN» (RNE : 841057 X) comme nouvel actionnaire. Les actions nouvelles à souscrire sont à libérer en moitié lors de la souscription, le reliquat sera libéré en une ou plusieurs fois suivant la demande du Conseil d'Administration.

- Banque : Les versements seront portés au crédit du Compte Indisponible ouvert sur les livres de la «Banque Internationale Arabe de Tunisie» «BIAT», agence Soliman sous le n°08071022073200071210.

- Dépôt légal : un exemplaire du projet d'augmentation du capital a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 07/09/2026 sous le numéro 14265.

- Délais de souscriptions : 15 jours à compter de la date de publicité de cette notice.

2026R02749SANB2

Nomination de commissaire aux comptes

COMAR INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 150.000 dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 TUNIS

M.FISC. 433809 R-N/M/000

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Juillet 2026, enregistré à la Recette des Finances, Rue Ghandi, Tunis, le 06 août 2026, sous le n°26803914, quittance n°M056240 et déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 18 août 2026, il a été décidé de nommer la «Sté GS AUDIT&ADVISORY», représentée par Mr. Ghazi HANTOUS en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

2026R02750SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

ASBU Link Company

Société Anonyme ne Faisant Pas Appel Public à l'Epargne

Au capital de 150.000 Dinars

Siège Social : Rue Sofiene Chaari, Centre Urbain Nord, Tunis

Identifiant Unique : 1845553J/A/M/000

Dénomination Sociale de la Société : ASBU Link Company

Forme juridique : Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Siège social : Rue Sofiene Chaari, Centre Urbain Nord, Tunis

Durée : 99 ans

Montant de l'augmentation du capital : 26.083.350 Dinars

Nombre d'actions à souscrire : 521.667 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer intégralement lors de la souscription par compensation de créances

Valeur nominale des actions à émettre : 50 Dinars chacune

Dépôt au Registre National des Entreprises : Un exemplaire du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 16 Septembre 2026 sous le n°2026136322.

Apport en nature : néant

Avantages particuliers prévus : Néant

Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de parution de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne «JORT».

2026403212SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société «HM Conseils Entreprise»

SARL AU CAPITAL DE 62 000 D

SIEGE SOCIAL : 28, Avenue Mongi Slim - Nabeul 8000

MF : 1101238Q-A-M-000

N° CNSS : 258653-51

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège de la société le 1er Septembre 2026 et enregistré à la Recette des Finances Nabeul Avenue de France le 04 Septembre 2026 sous le n°26704003 et publiée au Registre National des Entreprises le 10 Septembre 2026 sous le n°2026141520, il appert que les porteurs de parts ont décidé la dissolution et la liquidation anticipées de la société et la nomination de monsieur Hichem MANSOUR liquidateur de la société. Les oppositions des créanciers doivent être faites chez monsieur Yahia El Abed sis au 1, rue Messatra Nabeul 8000.

2026R02730SRLB2

SOCIETE ATELIER 13

SARL AU CAPITAL DE 10 000 DT

**APPT E3, RESIDENCE DES LYS,
2046 SIDI DAOUD LA MARSALA
TUNISIE**

I.U : 1698208W

MAT CNSS : 616384-46

I/ En vertu d'un acte de cession de parts sociales, enregistré à la Recette des Finances de la Marsa le 28/08/2026 sous le n°26105815, quittance n°M109844, M. Nidhal CHAIBI a cédé 100 parts sociales qu'il détient dans la société ATELIER 13 à M. Karim BEN AMOR.

II/ En vertu du Procès-verbal de décisions collectives extraordinaires daté du 15 juillet 2026, enregistré à la Recette des Finances de la Marsa le 27/08/2026, sous le numéro 26705792, Quittance n°M109377, il a été décidé :

- Approbation de l'acte de cession des parts sociales sus visé.
- Modification des articles 6 et 7 du statut.

DEPOT : il a été déposé une copie originale des documents susvisés au registre national des entreprises de Tunis le 10/09/2026.

2026403232SRLB2

DISSOLUTION ANTICIPEE PHARMA PULSE EXPERTS

SARL au capital de 18 000 dinars tunisiens

**Av. 18 Janvier 1952, Ariana Centre,
Escalier C, 4ème étage, bureau 408**

Identifiant unique : 1844483H

En vertu du PV de l'AGE du 14 septembre 2026 enregistré à la recette des finances Rue El Jazira, Tunis, le 15 septembre 2026, sous le n°26502335, quittance n°54963, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 16/09/2026 dossier n°2026145273, publié au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises "B.O.R.N.E" n°234 du 16/09/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société

Pharma Pulse Experts SARL et la nomination de M. Mohamed Amine Zaghdoudi liquidateur de la société.

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai d'un mois à partir de la parution du présent avis au JORT à son siège social sis à l'Av. 18 janvier 1952, Ariana Centre, Escalier C, 4ème étage, bureau 408.

2026403233SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 15 Septembre 2026 et enregistré à la recette des finances Denden - Manouba le 15/09/2026 (Reçu N°M065663) (enregistrement N°26202894) Madame Marwa Bent Chedhli BOUCHNAK (C.I.N n°09165881) ce contrat Représenté par Monsieur Ilyes Ben Hessine AL-ABED en vertu d'une Procuration (C.I.N n°09182684) a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Ishraf Bent Saadallah Ben Ali BOUSAIDI (C.I.N n°04849198) épouse Manai AL-BARHOUMI exploité "vente de volailles et de leurs dérivés" Identifiant Unique; N° : 1390689Y situé au local 02 Bis Rue Ibn Abi Diyaf Manouba Central - Manouba, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au Bureau Maître Ramzi Somrani Avocat à la cour de Cassation situé à l'Avenue de l'Indépendance Denden - Manouba dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux Achourouk et Le Quotidien datés le 18/09/2026.

2026R02723FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 01 Septembre 2026 et enregistré à la recette des finances Rue Jazira, Tunis le 04/09/2026 (Reçu N°M052730) (enregistrement N°26202242) Monsieur Wahid Ben Ali Ben ALABIDI (C.I.N n°00230744) a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Henda Bent Ali Ben ALABIDI (C.I.N n°05039194) épouse Mohamed ACHKHAM exploité «Commerce et Vente Boissons (Gazeuses) et Glaçon situé au local 219 Rue EL Mar - Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'Acheteur à son adresse 03 Rue Khartoum Cité Chaker, Mégrine Ben Arous dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux Achourouk et Le Quotidien datés le 18/09/2026.

2026R02724FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 11/05/2026, enregistré à la Recette des Finances de Bizerte le 03/09/2026 sous le N° de quittance M072234 et le N° d'enregistrement 26205943 il appert que REBAH MOGAADI a vendu à AYMEN BEN MAKHLOUF la totalité du fonds de commerce exploité dans un local sis à la Rue Nelson Mandela Bhira Bizerte.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur, à son adresse sise à la Rue Nelson Mandela Bhira Bizerte dans un délai de vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié dans le journal Echourouk le 10/09/2026.

2026R02725FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/09/2026, enregistré à la Recette

des Finances de Bizerte le même jour, sous le N° de quittance M074321 et le N° d'enregistrement 26206095 il appert que Mohamed Mazati a vendu à Kamel Abdouli la totalité du fonds de commerce exploité dans un local sis à Cité Hached Bizerte 7000.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur, à son adresse sise au 178 Cité Hached Bizerte, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Publié dans le journal Echourouk le 15/09/2026.

2026R02726FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 19/06/2026 enregistré à la recette des finances de Yasminette en date du 14/07/2026, N° de quittance M038904 N° d'enregistrement 26202695, Mme Aljia Kasmi Ep Majid a vendu à Mme Houda Sahli, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné garderie scolaire, dans le local sis n°05 Salah Eddine Bouchoucha Nelle Medina Ben Arous.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce, dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 16/09/2026.

2026R02727FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Kélibia en date du 27/08/2026 quittance n°M063355 n° d'enregistrement 26202497 Mr ADEL BELHAJ AHMED cin n°01837104 a vendu à Mr FIRAS BELHAJ AHMED cin n°09822433 tout le fonds de commerce sis à la Rue Ali Belhouene Kélibia exploité à des fins de nettoyage des vêtements à la

vapeur RNE n°03856061, les oppositions seront admises au local du fonds de commerce.

Cet avis est publié le 8/9/2026 au journal le QUOTIDIEN.

2026R02731FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de sous seing privé daté du 14/09/2026 enregistré le 15 septembre 2026 à la recette des finances de Béni khalled quittance n°M035277 enregistrement n°26201400 Monsieur Souhaib Chachia titulaire de la CIN N°09836385 demeurant à rue Haj Jilani Chachia Béni Khalled 8021 a vendu à la société CHACHIA PHONE STORE SARL son identifiant unique 1897091 K en la personne de son représentant légal son gérant Mr Souhaib Chachia titulaire de la CIN N°09836385 son siège social situé à la rue Haj Jilani Chachia Béni Khalled 8021 son fonds de commerce exploité en vente des appareils de téléphones mobiles et accessoires au local situé à la Rue Habib Bourguiba Béni Khalled 8021.

Les oppositions seront reçues par l'acquéreur au local situé à Béni Khalled, à Rue Habib Bourguiba Béni Khalled 8021, objet de vente de ce fonds de commerce. Et ce dans le délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux deux Journaux Achourouk et Le Quotidien le 19/09/2026.

2026R02736FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat enregistré auprès de la recette financière d'El Menzeh 9 le 27/08/2026 sous le n°26202694, reçu n°M059383, la société EYE ZONE Company, M. fiscal 1562746V a vendu et cédé à M. Mohamed Sami Weslati, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de lunettes de vue, exploité dans le local situé rue Abdelaziz Al Saud, complexe commercial Al Manar City, local n° E3-04 - Al Manar 3.

Les oppositions sont acceptées au domicile de l'acheteur situé au n° 20, rue Hassan El Kenani - El Manar 9 selon le code du commerce.

Cet article a été publié au quotidien du 09/09/2026.

2026R02738FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément au contrat enregistré à la recette des finances de Raoued, le 25/05/2026, quittance n°M067520 enregistrement n°26202609 Mr. Hani Ben Omar a transféré à Mr. Haythem Atalmoudi la totalité du fonds de commerce exploité pour le commerce de pièces détachées et d'accessoires automobiles ainsi que tous types de commerces, situé au 110 avenue Fethi Zouhaier, Route de Raoued, Délégation de Raoued, Ariana

Les oppositions seront adressées à l'adresse du fonds de commerce conformément au Code de commerce.

Cette annonce a été publiée au Quotidien du 19 septembre 2026.

2026R02740FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte s.s.p enregistré à Zaghouan le 06/08/2026 quittance N° 68716 N° d'enregistrement 26202788, Monsieur Assen ben Mohamed elwer CIN 00603911 a vendu à Madame Badra ben Ali ben Salah Jlassi CIN 00638599 demeurant à cité albasatine, Zaghouan le fonds de commerce exploité au commerce de Produits Alimentaires situé à la Rue Elfarabi cité stade Zriba Hammam Zaghouan.

Les oppositions devront être faites dans les 20 jours qui suivent la parution du présent avis au J.O.R.T entre les mains de l'acheteur Madame Badra ben Ali beb Salah Jlassi au local situé à la Rue Elfarabi cité stade Zriba Hammam Zaghouan.

Le présent avis est paru au quotidien Echourouk du 15 septembre 2026.

2026R02744FCCC2

Contrat de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP daté le 28/08/2026 et enregistré à la recette des finances ksibet el Medyouni le 01/09/2026 sous le numéro M034557 enregistrement N°26201254, Mr Anes ben Afif Miladi, cin N°06903104, ID N°1678696/Q a vendu à la société parapharmacie health gratuity gift plus identifiant unique 1996085P représentée par son gérant Mr Mohamed Hedi Mghait cin n°06960232 du 29/09/2023 la totalité de fonds de commerce sis rue Mohamed Ateb ksibet madouni.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Me Faouzi Zouiten rue professeur Calmette Sousse 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Cet Avis a été publié au journal la presse du 19/09/2026 N°03/2400991. 2026S01272FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 07/09/2026, enregistré à la Recette des finances de Diar El Wafa à Sfax le 08/09/2026 (quittance n°M083367, enregistrement n°26203460), la société «RIRO MARKET», société à responsabilité limitée, inscrite au Registre national des entreprises sous le numéro 1715794C et représentée par Mme Faten Bahri, a vendu un fonds de commerce situé à la Route de Menzel Chaker km 0,5 à Sfax, à monsieur Bilel Ameer.

Le prix de la vente a été fixé à 30 000 DT.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans un délai de 20 jours à compter de la présente insertion au cabinet de Maître Jlaïel Malek, avocat, demeurant Rue Abou Kacem Chebbi, Imm. Rex Palace, 1er étage, bureau n°104, Sfax.

Une copie de cette annonce a été publiée au journal «DAR ASSABAH» le 18/09/2026 en page 6.

2026X01283FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé légalisé le 9/9/2026 à la municipalité SAKIET EZZIT rédigé par MAITRE CHAFIK JAMOUCSI avocat à SFAX; enregistré à la recette des finances ROUTE DE TUNIS SFAX le 11/09/2026 sous le N°26203883 reçu n°M096649.

Yassya azzouzi a cédé à mariam khamari la totalité du fonds de commerce Activité Alimentation GENERAL sis à la Route de Tunis km 2.5 merkez gadour Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de quatorze mille et neuf cent dinars (14900.000 dinars).

Les oppositions doivent être formulées chez le vendeur Yassya azzouzi à son adresse route de Tunis km 2.5 zanket taktak rue 5050 n°20 Sfax dans un délai de vingt jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le quotidien en date du 17 septembre 2026.

2026X01287FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Cabinet Maître Sami Bouzidi

Avocat à la cour de cassation

42 avenue Hedi CHAKER

Tél : 71 798 992

Suivant acte ssp en date du 15/09/2026 la Société BLUE VAP société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée Matricule unique au RNE 1617506F Siège social au 14 Rue Le Prince Abdelkader Mutuelleville 1082 El Menzah Tunis représentée par son gérant M. Islam Ben Mohamed Ben Gamin Ferchichi a cédé la Totalité du Fonds de Commerce avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles ayant pour activité l'entretien de véhicules, la vente de l'huile de voiture et accessoires automobiles, sis au N°30 rue du Mécanique Zone industrielle Charguia 1 à Monsieur Hichem Ben Mohamed Naceur Ben Mohamed Seghair

Gattoussi CIN N°05433135. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse suivante 66 rue Cheikh Taib Sayala La Marsa Occidentale Tunis dans les délais légaux (20 jours) à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien le 19 septembre 2026.

2026403213FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat de vente en date du 21/08/2026 enregistré à la recette des finances Manouba le 26/08/2026 sous numéro de reçu M069776 et numéro d'enregistrement 26203789, a vendu Mr Lotfi ben houssine ben Mohamed béjaoui titulaire de la carte d'identité numéro 002255774 édité le 02/04/2016 demeurant au 06 rue 6881 cité eltharir Tunis a vendu à Madame Yousra ben Mohamed ben chedli kamoun titulaire de la carte d'identité numéro 07384030 édité le 18/10/2021 demeurant au 02 immeuble ALA boulevard d'environnement mateur Tunis, la totalité du fonds de commerce (éléments moraux et matériels) destiné au salon du thé pourtant le nom de Iris situé au 32 rue d'oranges Manouba. Les oppositions seront reçues entre les mains du Maître Anis Tarchi demeurant à 01 rue aghalabites bardo Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 15 septembre 2026.

2026403214FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 08/09/2026 enregistré à la recette des finances de fouchena le 10/09/2026 sous le n°26203977 quittance n° M070843 Monsieur chokri bedhiefi a vendu à Monsieur ELAID ELHAFSI le Fonds de Commerce exploité en vente de pièces auto sis à la RUE zaghouan cité hidhab 2 fouchena ben Arous, avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions, s'il y a lieu devront être faites à peine de conclusion dans les vingt jours qui suivent la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne chez Maître Rahmani Abedlfatfeh à son bureau au 09 rue de Belgique place Barcelone Tunis 1000.

Une publication précédente est parue au journal "SAHAFA" du 17/09/2026.

2026403215FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé portant légalisation de signature le 09 septembre 2026 et enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 10/09/2026 sous le n°26203566 selon quittance n°68577, Messieurs Nizar Ben El Hedi Ben Sadok El Aani et Mohamed Ben El Hedi Ben Sadok El Aani demeurant au n°31 rue 6866 cité Ettahrir supérieur Tunis ont cédé la totalité du fonds de commerce destiné à l'exercice de toutes activités commerciales en général et actuellement exploité dans le commerce des fruits secs, avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé au 80 avenue Hédi chaker Tunis, à Messieurs Riadh ben Manoubi Riahi et, Adel ben Manoubi Riahi, demeurant à Taieb Mhiri Manouba.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours à partir de la publication au JORT entre les mains de Maître Wahib Mhenaoui, dont le cabinet est sis au Centre el- khalil-bloc1 bur 134, 3ème étage avenue 2 mars Manouba.

Le présent avis a été publié auparavant au journal «Achourouk» du 17/09/2026.

2026403218FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P, enregistré à la recette des finances Borj Louzir Ariana en date du 04/09/2026, reçu n°M06488, enregistrement n°262032018, Mr Ridha Ben Mokhtar Ben Mohamed Rayachi titulaire de la

C.I.N n° 14553287 a vendu à Mr Mohamed Adam Ben Ahmed Ben Taher Brahimi titulaire de la C.I.N n°14298713, le fonds de commerce objet de Matricule Fiscal n°1974469H destiné à la vente des fruits secs et non enregistré au registre national des entreprises, avec ses éléments corporels et incorporels situé au 25 bis, rue Korba Borj Louzir Ariana

Les oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Mohamed Rekik, ayant son cabinet au 29 Av Indépendance B 312, Ariana, et ce 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis est déjà paru au Journal Achourouk le 9/9/2026.

2026403220FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat rédigé le 24 août 2026, enregistré à la recette des finances - cité administrative ariana le 01 septembre 2026 sous le n°M095166 quittance n°26205154 Farid Fezai a vendu à karim Fezai le fonds de commerce situé au 01 rue du décollage Ariana Supérieur Ariana exerçant l'activité de vente de fruits et légumes.

Les oppositions seront faites à l'acheteur karim fezai au 01 rue du décollage Ariana Supérieur Ariana et ce dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal Le Quotidien le 12 septembre 2026 n°IP226/8383.

2026403222FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente du Fonds de commerce daté le 11/09/2026 et légalisé le 14/09/2026, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 14/09/2026 quittance n°M095547, enregistrement n°26207383, Mme Nesrine Hadfi, demeurant à karma, Chbika Kairouan a vendu à Mme Sihem Elwesleti, demeurant au 34 rue

manzel bouzelfa Aouina Tunis, la totalité du Fonds de commerce sis au 37 Rue Manzel bouzelfa Aouina Tunis.

Toute opposition doit être déposée au 37 Rue Manzel bouzelfa Aouina Tunis auprès de l'acheteur dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Un exemplaire du présent avis a été publié dans deux journaux «CHOUROUK» et «LE QUOTIDIEN», en date du 18/09/2026.

2026403223FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé de signature à la municipalité de Bizerte le 27/08/2026 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 27/08/2026 sous n°26205802 Quittance n°M070591 Mr Kamel Ben Bechir Belhaj a cédé à Mme Radhia Bent Ahmed Allouche Ep Abdelaziz Sta titulaire de la carte d'identité nationale n°01438010 demeurant au 12 Rue Salah Ben Ali Bizerte la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis Quai Khemais Temane Bizerte.

Le dit fonds de commerce consiste dans la vente des machines à coudre et la réparation d'outils et ustensiles ménagers avec tous ses éléments corporels et incorporels.

La publication de cet avis a eu lieu au journal Echourouk le 09/09/2026 Page 9.

2026403224FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 30/08/2026 et enregistré à la recette des finances Bebe Souika le 15/09/2026 sous n°26203023 - quittance n°M063456, Mr Farhat, Mr Souissi, Mm Zina, Mm Samira, Mm Lamia, Mm Naima et Mm Monia : les héritiers de feu de Mr Mohamed Kileni Ben Salah ont vendu la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels sis

au numéro 131 Marché Elghrana Tunis, à Mr Salim Fezai, Les oppositions seront reçues à l'adresse de Maître Mourad Baccouche avocat à la cour de cassation sis au 39 Av Habib Bourguiba Tunis. Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» le 18/09/2026.

2026403226FCCC2

Don d'un bien commercial

Conformément à l'acte notarial élaboré par maître Ouni Naceur notaire en premier et son second le 05 septembre 2026 enregistré à la recette des finances la Marsa le 15/09/2026 sous le reçu n°M117080 publié au journal Achourouk le 17 septembre 2026.

M.Malek Ben Mohamed Zouari, de nationalité tunisienne, situé 08 Rue Sidi Abdel Aziz La Marsa Tunis titulaire de la carte d'Identité nationale sous le N° 00595760 en tant que donneur, a donné à sa fille Asma Bent Malek Zouari, de nationalité tunisienne située au 14 Rue Zouhair Essafi La Marsa Tunis titulaire de la carte d'identité nationale sous le N°05446396 tout le bien commercial avec toutes ses composantes matérielles et morales de la pharmacie située à la Rue Hbib Thamer N°20 TUNIS, ID 0081248K sous numéro de gestion interne A152031997 enregistré auprès de l'ordre des Pharmaciens sous le numéro 4474.

Les objections seront déposées dans un délai de 20 jours chez l'auteur du contrat, dont le bureau est situé au 77 Imem Ebn Arafa La Marsa.

2026403234FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé portant contrat de location-gérance d'un fonds de commerce, enregistré à la Recette des Finances Quai Tarik Ibn Ziad à Bizerte le 10/09/2026, quittance N°M074353 et numéro d'enregistrement 26306099.

La société NYBS, représentée par son gérant Monsieur Mohamed Yassine Ben Salem, a pris en location-gérance la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé au 33 Avenue Hassen Nouri, Bizerte, appartenant à Monsieur Sahbi Ben Kaddour El Ayadi, et ce, pour l'exploiter dans l'activité de courtier commercial (intermédiaire commercial).

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien en date du 17/9/2026.

Les oppositions seront reçues, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT), au cabinet de Maître Ramzi Ben Achballah, avocat, titulaire de l'identifiant fiscal N°1214450 S, dont le cabinet est situé à l'Avenue Hassen Nouri, Immeuble B, 4ème étage, Bureau N°407, Bizerte.

2026R02722FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Conformément au contrat enregistré à la recette des finances de la rue de l'Indépendance, Bardo, quittance n°M0066773 enregistrement n°26384293 le 11/09/2026, Mr. Zied Yakhlef a loué à Mme Imen Al-Saïdani tout le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels destinés à tous types de commerce, situé au n°58 rue de l'Indépendance, Bardo, pour une durée de deux ans à partir du 01/10/2026 jusqu'au 30/09/2028, renouvelables.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 19 septembre 2026.

2026R02739FCCC3

Location d'un fonds de commerce Gérance Libre

En vertu d'un contrat enregistré à la recette des finances Cité Attadhamen le 04/05/2026 quittance N°M043645 enregistrement N°26302321 Mme. Rafika Wahibi a loué à Mme Zeineb Atti la totalité du fonds de commerce

destiné pour la vente de vêtements situé au 395, rue 105, cité Attadhamen, gouvernorat d'Ariana, à partir du 1/05/2026 jusqu'au 30/04/2028.

Cet article a été publié le 5 Mai 2026.

2026R02743FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 04/09/2026, enregistré à la Recette des finances de Sahline le 16/09/2026, sous le n°26301818, quittance n°M035954, Haythem Mbarek a loué à Mhamed Garnaoui, le fonds de commerce sis à Cité commerciale de Mesjed Issa destiné en un café. Les oppositions doivent être présentées auprès du locataire demeurant à l'adresse du fonds de commerce où une copie de l'acte de location a été déposée, et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication du présent avis au journal officiel.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien du 19/09/2026.

2026S01269FCCC3

Location-gérance - Route principale GP9, MARSA-TUNIS

Par acte sous seing privé du 11 décembre 2025, enregistré à Halk Elwedi le 161 décembre 2025 (quittance n°136605, enregistrement n°25311257), la société BOCHRA DE COMMERCE (IU N°0891541G) a donné en location-gérance à la Société AUTO HALL (IU N°1463390J), la totalité du fonds de commerce composé d'un rez-de-chaussée d'une superficie d'environ 300 mètres carrés et d'un premier étage d'une superficie d'environ 250 mètres carrés, faisant partie de l'immeuble situé sur la route de la Cité Al Salama, Ain Zaghouan, sur la route principale GP9 reliant Tunis à La Marsa Tunis, pour l'exploitation dans tous les types de commerce, à l'exception de l'industrie et ce, à compter du 1er février 2026, pour une

durée de cinq ans renouvelables, sous toutes garanties légales et réelles».

Les oppositions sont recevables à l'adresse de ce fonds de commerce située à Cité Al Salama, Aïn Zaghouan, sur la route principale GP9 reliant Tunis à La Marsa, Tunis dans les délais légaux.

Le présent avis a été publié au journal Le Temps du 16/09/2026.

2026X01278FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location de fonds de commerce enregistré à la recette des finances Rue Eljazira le 11/09/2026 N° d'enregistrement 26302518. La Société Qiba identifiant unique 1302359R a loué en gérance libre à la Société T H TRADE COMPANY en cours de constitution représentée par Mlle Souha Hammami, tout le fonds de commerce 07 Rue Danemark Tunis ayant pour activité le commerce, pour une durée cinq ans à partir de 01/09/2026 au 31/08/2031.

Cet avis est publié aux journaux le Quotidien et Chourouk le 19/09/2026.

2026403228FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par contrat de location d'un fonds de commerce (gérance libre) en date du 19 Août 2026 et enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 24 Août 2026 (reçu n°M051383), enregistrement n°26303925), Mr Anis Mhiri, Mme Wafa Mhiri, Mme Salma Mhiri et Mme Mouna Mhiri louent l'intégralité du fonds de commerce, constitué d'un magasin de vente de téléphones et accessoires, situé au 22 avenue de la liberté Tunis, à la société AYHEM ET ILYN MOBILES, titulaire du matricule fiscal 1997054L et son gérant Mr Wissem Fezai, pour une année renouvelable à partir du 01 Août 2026.

Toute objection légale devra être adressée au bailleur, représenté par son représentant légal à son siège social situé au 22 avenue de la liberté Tunis.

Cette annonce a été publiée dans les journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 19 septembre 2026.

2026403236FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndicat des propriétaires de la résidence Hedi

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale des propriétaires de la résidence «Hedi» à Mghira, tenue le 11 juillet 2026, et enregistré à la recette des finances de Fouchana le 23 juillet 2026 sous le n°26703168, quittance n°M076883 ; et en vertu de la décision de la municipalité de Fouchana du 18 août 2026, sous le n°3652

Le syndicat des propriétaires de la résidence «Hedi» a été constitué, composé de :

M. Ibrahim El Hammami : Président du syndicat

M. Nabil Trabelsi : Secrétaire général

M. Mohamed El Kadri : Secrétaire général adjoint

M. Mounji El Ghannoudi : Trésorier.

2026R02737APSF1

Syndicat des copropriétaires du Complexe

"TOUTA CENTER"

Route Gabès km 7 - Sfax

En vertu du PV de l'AGEO du complexe "TOUTA CENTER" du 29 avril 2026 enregistré à la recette des finances route Gabès Tina - Sfax le 19 Mai 2026 sous le n°26701556 quittance n°M034257 le syndicat des copropriétaires du complexe "TOUTA CENTER" est constitué, situé à la Route Gabès km 7- Sfax.

Et en vertu dudit PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mme Ines Ghribi : Présidente du syndicat.

- Société immobilière «Confiance» par son représentant légal

- Mr Mohamed Gouiaa : Membre.

- Mme Abir Bronji : Membre.

Le syndicat des copropriétaires complexe "TOUTA CENTER" entame ses travaux officiellement à partir de la date de sa constitution.

2026X01272APSF1

Constitution du syndicat des propriétaires de Résidence

La perle d'El menzah

Selon un procès-verbal constitutif daté le 26/10/2025, enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen le 13/11/2025 enregistrement 25706652; quittance n°M100390, le syndicat des propriétaires de résidence la perle d'elmenzah, sise aux Jardins d'elmenzah 2 Ariana, a été constitué :

Le syndicat est composé de :

Président : MOHAMED IYADH ZEMZEMI

Vice président: HAITHEM GADACHA.

Membres :

- SOFIEN DIMASSI

- SONIA GAHLOUZI.

2026403221APSF1

Syndicat des copropriétaires

Résidence «Jnane El Mourouj 6»

Le Président du Syndicat des copropriétaires de la Résidence «Jnane El Mourouj 6» informe l'ensemble des résidents que, conformément au procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive tenue le 27 décembre 2025, enregistré auprès de la Recette des Finances de Bir El Kassaa le 16 février 2026, sous le numéro 26700331, le Syndicat des copropriétaires a été officiellement constitué.

A l'issue de ladite Assemblée Générale Constitutive, les membres du bureau du Syndicat ont été élus comme suit :

- Président du Syndicat : M. Ilyes HAMOUDA
 - Trésorier : M. Ahmed B'BICH
 - Membre : M. Yassine BELHADJI
 - Membre : Mme Soumaya DHAHHAK
 - Membre : M. Lassaad EL AISSI.
- 2026403231APSF1

Homologation de résolutions

Reconstitution du Syndic Résidence «Henda»

En vertu de P.V de l'AG du syndicat de la résidence «HENDA» du 02/05/2026, enregistré à la recette des finances du Lac - Tunis le 16/09/2026 enregistrement n°26707730, quittance N°M086044, ils ont reconstitué le syndicat des copropriétaires de la résidence "HENDA", sise au Lotissement de la Zone V, Les jardins du Lac de Tunis lot n°2/14/4, et d'élire ses membres à compter de la date de la tenue de ladite assemblée ci-dessus, à savoir :

- HICHEM ZAHAF : Président du syndic
- HATEM ZAHAF : Secrétaire général
- MONGI YAKOUBI : Trésorier.

2026403211APSF2

Syndic Manzeh 9 B Résidence Errayhen

Suivant PV de syndic résidence Errayhen Manzeh 9 b, tenu le 21 décembre 2025, enregistré à la recette des finances Manzeh 9, le 26/12/2025 sous le n°2880394 quittance n°82869, a été décidé l'élection d'une nouvelle organisation du syndicat composé de Mr Menial Mustapha en tant que président et Professeur Mongia werfelli et Wahid Klibi en tant que membres.

2026403230APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DES PARTS DANS L'INDIVISION

APRES REDUCTION DE MISE A PRIX

Cabinet Maître Kesraoui Mohamed Salah

Avocat près la cour de cassation

**01, rue Hannibal 2ème étage -
Radés**

Tél. : 216 - 98 427 610

M.F : 723610/R/P/A/000

Le saisissant : les héritiers du feu Abdelaziz Taktak : sa veuve Hayet Abidi et ses filles Mariem, Fatma et Om Khalboum, demeurant au 7 rue Kheireddine Radés Ben Arous.

Le saisi : Abdeljaoued Lakhdhar, demeurant à rue Elmar Tunis (menuiserie).

Désignation de l'immeuble saisi : 184 parts indivises de l'immeuble sis à Radés saline en bordure de l'impasse du Quai rue Mahmoud Matri gouvernorat de Ben Arous objet du titre foncier n°45930 Ben Arous dénommé «Ardh El Baraka» d'une superficie totale de 368 parts (184/368).

Les parts saisies représentent une villa de deux étages (rez-de-chaussée 1er étage), le rez-de-chaussée est d'une superficie de 95m² composé d'un salon, trois chambres à coucher, cuisine et WC, le premier étage d'une superficie de 95m² en cours de construction.

Support juridique :

1- Jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Tunis le 15/01/2025 sous le n°16451 notifié par maître Hatem Bouhlal huissier notaire à Ben Arous suivant PV n°4499 du 30/04/2025.

2- Certificat de non appel rendu par la cour d'appel de Tunis le 30/06/2025 sous le n°30433

3- Sommation valant saisie immobilière faite par Maître Hatem Bouhlal le 06/05/2026 sous le n°24458 et inscrite à la conservation foncière le 02/07/2026 (Volume Ben Arous 26/2 n°2835).

Charges :

1- Opposition conservatoire inscrite le 22/10/2025 volume Ben Arous 25/02 n°4640/1.

2- Sommation valant saisie immobilière faite par Maître Hatem Bouhlal le 06/05/2026 sous le n°24458 et inscrite à la conservation foncière le 02/07/2026 (Volume Ben Arous 26/2 n°2835).

Mise à prix : La mise à prix des parts saisies est fixée à deux cent cinquante sept Mille Dinars (257.000.000) outre les frais légaux qui seront annoncés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'enchère : Le jeudi 22 octobre 2026 devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Ben Arous à partir de 9h.

Visite de l'immeuble objet de l'adjudication : La visite s'effectuera tous les jours sur les lieux mêmes.

Observations : Toute personne désireuse de participer aux enchères doit au préalable consigner le tiers de la mise à prix.

Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur de Ben Arous pour participer à l'adjudication.

2026R02729VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

- Partie poursuivante : BANK ZITOUNA, en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis au 2 Rue Jaoudet El Hayette El Kram Tunis.

- Partie saisie : HAFIDH BEN JOMAA ZOUAOUI, demeurant à la Rue Charles De gaule Hammam Sousse, CIN N°06357614.

- Avocat poursuivant : Maître ADEL MABROUK, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°172995 Sousse d'une superficie de 1202 m², dénommé «ZOUARI» sis à Hammam Sousse.

- Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 729 000 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le 19/10/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

- Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S01265VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

- Partie poursuivante : BANK ZITOUNA, en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis au 2 Rue Jaoudet El Hayette El Kram Tunis.

- Partie saisie : ABED ELHAMID ALAYA, demeurant au 11 Rue Sidi Koubine Impasse n°1 MOKNINE, CIN N°04018007.

- Avocat poursuivant : Maître ADEL MABROUK, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°68882 Monastir d'une superficie de 24242 m², dénommé «ALRAINI» sis à Monastir.

- Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 1 044 680 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 21/10/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S01266VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : ATTEJARI BANK en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la Rue Hédi Karay Tunis.

Partie saisie :

1) AMAL LAAKADY, demeurante au N°128 Avenue Mohamed Abdou City Riadh Sousse, N° du passeport VB535321435.

2) KHALED BEN ALI MELLICHI, demeurant au N°128 Avenue Mohamed Abdou City Riadh Sousse, C.I.N n°08432308.

- Avocat poursuivant : Maître ADEL MABROUK, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°151005 Sousse sis à Kalaa Soghra Sousse, d'une superficie de 304 m².

- Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 162 800 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Lundi 19/10/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse2.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S01267VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

Tél : 74.226.719

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa direction régionale, RNE 0000110F.

Partie saisie : Abdessattar Hajjem, titulaire de la CIN 08819363, agriculteur, domicilié à la route Menzel Chaker km 4 centre kassas Sfax 3013.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain entièrement clôturé, situé à la Route de Menzel Chaker, Km 4, Sfax, sur le côté Est de la Route de la dite route, où se trouve son accès principal, à l'angle de l'impasse Mohamed Hajjem. Il est d'une superficie totale de 670 m² et comprend un bâtiment métallique ainsi qu'une petite construction. Il comporte également un terrain nu sur les côtés sud et Est, d'une superficie d'environ 170 m², tandis que le reste du terrain, soit environ 500 m², est occupé par la société Sfax Matériaux et Métaux (S.M.M.), en qualité de locataire.

Limites : le terrain est limité au sud par l'impasse Mohamed Hajjem, d'une largeur de 4,00 m ; au nord par un immeuble appartenant à Sami Hajjem ; à l'Est par Hatem Hajjem et à l'ouest par route de Menzel Chaker, où se situe l'entrée principale.

L'immeuble comprend les constructions suivantes :

1. Une construction métallique: elle est implanté sur les côtés sud et Est, elle couvre une superficie d'environ 205 m² et est exploitée comme entrepôt destiné au stockage des marchandises de la société locataire.

Ses dimensions sont les suivantes : à partir de l'angle sud-est, 15,00 m vers l'ouest, puis 6,00 m vers le nord, ensuite 7,70 m vers l'Est, puis 15,80 m vers le nord, ensuite 7,20 m vers l'Est, puis 22,80 m vers le sud, jusqu'au point de départ.

Ce bâtiment est ancien. Sa toiture est constituée de plaques en tôle reposant sur une charpente métallique. Les murs sont entièrement construits, enduits et peints à l'intérieur. La façade extérieure est également entièrement construite, enduite et peinte. Le sol est revêtu d'une chape en ciment ordinaire. Le bâtiment est équipé d'une grande porte métallique située sur la façade ouest, ouvrant sur la route principale. Son état général est moyen.

2. Petite construction située sur le côté ouest, elle couvre une superficie d'environ 26 m², avec des dimensions de 4,00 m d'Est en ouest et 6,40 m du sud au nord.

Elle est exploitée comme bureau d'accueil de la clientèle et de vente par la société (S.M.M.).

Les murs sont construits en briques et sont entièrement enduits et peints, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La toiture est constituée de panneaux sandwich. Le sol est revêtu de carreaux de céramique de qualité ordinaire. Les portes et fenêtres sont en aluminium de qualité courante. Son état général est moyen. L'immeuble est situé dans une zone Ua2, où la réglementation d'urbanisme autorise des constructions pouvant atteindre cinq étages, conformément au rapport d'expertise établi par l'expert judiciaire, M. Rami Hsairi, en date du 28 novembre 2025. Il bénéficie en outre d'une autorisation de construire un immeuble de cinq étages, approuvée le 11 mai 2006 et enregistrée au Centre de Menzel Chaker sous le n°7022/06 en date du 18 août 2006.

Observation :

Une partie de l'immeuble, d'une superficie d'environ 500 m², est donnée à bail à la société Sfax Matériaux et Métaux S.M.M, en vertu d'un contrat de location en date du 30 juin 1992. Le loyer actuel s'élève à 1.057.000 dinars, selon les déclarations du débiteur saisi lors de la procédure de saisie.

La mise à prix : 354.000.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 14/10/2026 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2026X01273VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax à sa direction régionale, RNE N°0000110F

Partie saisie : Noomene Ben Sadok Hachicha, titulaire de la CIN 05239827, Travailleur à l'étranger, ayant son domicile à la route de Sidi Mansour, km 12, cité n°162, et actuellement à la Route de Sidi Mansour, km 10, à côté du foyer universitaire, Sfax. - la caution hypothécaire.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité du terrain nu d'une superficie totale de 400 m², sur lequel sont édifiées les fondations d'une construction à usage d'habitation d'une superficie de 154 m², comportant 18 plots de fondation, situé à la Route de Habbana, Km 12, Sfax.

Le bien immobilier est délimité comme suit : au Sud par Zahou ; à l'Est par une entrée d'une largeur de 6 m, comprenant son accès; à l'Ouest par Habib Ben Ahmed et au Nord par Abdelaziz.

La mise à prix : 56.000.000D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 26/10/2026 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2026X01274VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Cabinet de Maître Faouzi Elhaj Ltaief

Avocat à la Cour de Cassation

21, Avenue Habib Bourguiba, Sfax

Tél : 98 415 865

M.F : 630253B

Les saisissants : Les ayants droit du feu El Béchir ben Ali Felhi, son épouse Latifa Gammoudi (C.I.N. n°05965243) et ses enfants : Mahdia Felhi (C.I.N n° 11637633), Ali Haider Felhi (C.I.N n°04327911), Chedlia Felhi (C.I.N. n°06066508), Abdelhamid Felhi (C.I.N. n°05955135), Dalila Felhi (C.I.N n°09219012), Najat Felhi (C.I.N n°14210481) et Souad Felhi (C.I.N n°14211609), Ouvriers journaliers, demeurant tous à Er-radhaa, Regueb, Sidi Bouzid. Domicile élu : le Cabinet de leur avocat, M. Faouzi Elhaj Ltaief, sis au 21 Avenue Habib Bourguiba, 3000 Sfax.

Les saisis : Hamdi Felhi (C.I.N n°05988689), Nasr Felhi(C.I.N. n° 14205094), Zouheir Felhi, Khaled Felhi (C.I.N n°06056058) et Maher Felhi (C.I.N n°06053438), agriculteurs; ainsi que Hayet Felhi, Tofaha Felhi, Samah Felhi et Fatma bint Othman Felhi, ouvrières journalières; demeurants tous à Er-radhaa, Regueb, Sidi Bouzid.

Avocat poursuivant : Maître Faouzi Elhaj Ltaief, Avocat à la Cour de Cassation, dont le Cabinet est sis au 21 Avenue Habib Bourguiba, 3000 Sfax.

L'immeuble saisi : Toutes les parts indivises estimées à 56 905 / 68 286èmes de la pleine propriété de l'immeuble objet du Titre Foncier n°114940 Sfax, nommé "Hayet", situé à Wadran Al-Janoubi, Bir Ali Ben Khalifa, Sfax. Il est constitué du lot n°53, d'une superficie totale de six hectares, quatre vingt deux ares et quatre-vingt-six centiares (06 ha 82 a 86 c). Il s'agit d'un terrain agricole comprenant un puits; environ 200 oliviers de plantation récente; environ 6 oliviers âgés d'environ 40 ans sur une superficie de 20 000 m²; une

portion de 2 500 m² cultivée en piments, le reste est inexploité. Il est limité par des haies de figuiers de Barbarie qui ont péri en raison de la cochenille carminée.

Mise à prix : Fixée à la somme de 85 357,500 dinars (quatre-vingt-cinq mille trois cent cinquante-sept dinars cinq cents millimes), tel que déterminé par le rapport d'expertise rédigé par l'expert Abderrazak Bouchiligua en date du 15/08/2026, outre les frais de justice.

Lieu et date de la vente : La salle des audiences des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax 2, sis au 4 Rue Ahmed Aloulou, Sfax Jadida, Sfax. Le mercredi 28 octobre 2026 à partir de 09h00 du matin.

Visite de l'immeuble saisi : La visite s'effectue tous les jours pendant les heures du travail.

La participation aux enchères n'est admise qu'après avoir consigné au moins le tiers de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un avocat.

2026X01275VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Banque Internationale Arabe De Tunisie, société anonyme, enregistré au registre national des entreprises sous le n°0000110 F, ayant son siège social au 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, avenue la Liberté Sfax.

Débiteur saisi : 1/ Société Smawi de vente de produits pétroliers, débiteur principal, identification fiscale n°1403936 P, demeurant à la route de Mahdia km 2.5, station service Shell, Sfax 3002.

2/ Soufiane Ben Mohamed Smawi, caution hypothécaire, gérant de société, titulaire de la CIN n°08410091, demeurant à la route Sidi Mansour km 4 Habbena, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un terrain constructible nu de 530 mètres carrés, situé à la route sidi mansour km 4 ruelle Habana Sfax. Entièrement clos de murs, il dispose d'entrée à l'est et à l'angle sud-ouest, ses dimensions sont de 17.70 mètres à l'est et 17.60 mètres à l'ouest, et de 31.10 mètres au sud et à l'ouest. Le terrain est bordé au Qibla par la rue Mahdia, à l'est par la rue Nathour, à l'ouest par la rue Nasrallah et au sud par El Jawa. La propriété a été transférée au débiteur saisi par un acte de vente daté du 29/06/2010 et enregistré auprès du service des impôts le 30/06/2010 sous le numéro M036503 en présence des notaires Mohamed Ali Karray et Kais Karray.

Mise à prix : Cent trente - cinq mille dinars (135.000,000 D) selon le rapport d'expertise réalisé par Lobna Mseddi daté du 04/05/2026, sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Elkacem Chebbi Sfax, le lundi 19 octobre 2026 (19/10/2026) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue 42 Mohamed Ali 1er étage n°5 Sfax, et ce aux mêmes horaires.

2026X01279VEPA1

Vente Immobilière

Etude Maître Nassima Kallel

AVOCAT

**Rue Abou Kacem Echebbi
immeuble Carthago B n° A12 Sfax
3000**

Poursuivant : BH BANK (Banque de l'Habitat) Société Anonyme, inscrite

au Registre National des Entreprises sous le N°0024588W, demeurant à l'avenue commandant Bjeoui Sfax.

Partie saisie : - Sajaâ Bent Sadok Ennaifer, femme de foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°01202928, demeurant à la Route de Mahdia - Sakiet Eddayer - n°4 impasse Kessentini - Sfax.

- Société Verrerie Kais Kessentini «V2K», société à Responsabilité Limitée (S.A.R.L), représentée par son représentant légal, enregistré au registre national des entreprises sous le numéro 1306119 T, sis à la Route de Mahdia km 10 Sfax (débiteur principal).

- Kais Ben Hassine Kessentini, Gérant, titulaire de la carte d'identité nationale n°05344828, demeurant à Sakiet Eddaier- impasse Kaffel - Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Nassima Kallel, Avocat, Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago, B n° A12- Sfax 3000 - M.F 000 P A 630 188 K.

Immeuble saisi : Tout le bien hypothéqué auprès de la BH Banque en vertu de deux actes d'hypothèque notariés, établis respectivement par les notaires Mounir Dammak et Samah Jarraya en date du 21 août et 27 décembre 2017, ainsi que le bien ; appartenant à Mme Sajaâ Bent Sadek Ennaifer, en sa qualité de caution réelle et solidaire. Le local est situé sur la route de Mahdia km 6 Sakiet Eddaier - Sfax, à droite en direction du centre-ville, se compose de deux locaux commerciaux, l'un orienté à l'est et l'autre à l'ouest, d'une surface totale couverte d'environ 60m² détaillée ci-après :

1)- Le local oriental a une surface couverte d'environ 40m² ses dimensions du côté Nord-est est d'environ 9,06 m, du côté Nord-ouest est d'environ de 5.65m, puis il s'est dévié vers l'ouest d'une longueur d'environ de 2,87m, puis au fond d'environ de 3,09m, du côté est-ouest du Nord est d'environ de 3,41m, du côté est-ouest du fond est d'environ de 6,28m, son entrée du côté nord s'ouvre à la Route Mahdia

avec une porte vitrée en aluminium couverte d'une autre porte roulante en métal. Le sol du magasin est carrelé, les murs sont blanchis à la chaux et peints, le plafond est orné de plâtre et la façade intérieure est recouverte de faïence. Le magasin comprend également un espace d'exposition. Une réserve se situe dans son angle ouest, en contrebas. Le magasin est également équipé d'une cuisine, d'un évier, d'un comptoir en marbre et de toilettes. Ce magasin est loué par M. Houssam Gadoura pour la vente de produits alimentaires courants.

2)- Le magasin Occidental a une surface totale de 20m² dont les dimensions sont comme suit, à l'intérieure du côté Est et Ouest est d'environ 5,91m, du côté Est-Ouest du fond et de l'intérieur est d'environ de 3,43m. Son entrée du côté fond ouverte à la route Mahdia par une porte vitrée et en aluminium couverte d'une autre porte roulante en métal, le sol du magasin est carrelé. Le plafond est orné de plâtre et comprend une armoire encastrée en partie basse, ainsi que des placards souterrains surmontés d'une dalle de marbre et d'un évier. Ce local est loué par M. Ahmed Dhouib pour y exercer une activité commerciale, à savoir la vente de lunettes.

Ce local est raccordé à l'eau et à l'électricité. Il est limité au sud par la route de Mahdia, au nord par une huilerie d'olive, à l'est par une entrée privée et à l'ouest par la boucherie de M. Firas Châari.

Charges : - Une Hypothèque de premier rang au profit de la BH Banque, conformément à l'enregistrement des deux hypothèques établies par deux actes notariés en date du 21 Août 2017 et le 27 Décembre 2017 pour une dette de deux cent mille dinars.

- Le magasin situé à l'est est loué par M. Houssam Ben Adel Gadoura afin d'y exercer une activité commerciale consistant en la vente de produits alimentaires, pour un loyer mensuel de 900 dinars tunisiens, conformément au contrat de location en date du 19-02-2025.

- Le magasin situé à l'est est loué par la société «Dhouib Concept», représentée par son agent, M. Ahmed Dhouib, afin d'y exercer une activité commerciale consistant en la vente de lunettes, pour un loyer mensuel de 600 dinars tunisiens, conformément au contrat de location en date du 02-06-2023.

Mise à prix : - Le magasin oriental a été estimé par cent quarante mille dinars (140.000,000) Frais en sus.

- Magasin occidental a été fixé par quatre vingt quatorze mille dinars (94.000,000) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi dix neuf octobre deux mille vingt six (19/10/2026) à neuf Heures à la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Sfax Rue Abou Kacem Echebbi Sfax.

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2026X01280VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez AYED ZAMBAA

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A., I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteurs saisis : Société THABEDDIT, SA, I.U. 1134568L, R.C. n°B1723512010, ayant son siège à cité Ennour Rdayef Gafsa.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez AYED ZAMBAA, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc. A 5ème étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de la propriété dénommée «Hela», objet du titre foncier n°29199 Gafsa qui consiste en une parcelle agricole d'une superficie de 3 hectares 75 ares et 35 centiares (37 535 m²), située à Sidi Mansour, délégation Rdayef Gafsa, et qui comporte 28 pieds d'oliviers de 10 ans et 7 grands pieds

d'oliviers morts et 2 figuiers d'environ 20 ans, un bâtiment d'une superficie couverte de 246 m², un second bâtiment d'une superficie 487 m², et une ancienne habitation rurale d'une superficie de 12 m².

5- Mise à prix : Deux cent cinquante-six mille huit cent cinquante et un dinars 250 millimes (256.851,250D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Gafsa sis à l'avenue Habib Bourguiba Gafsa le lundi vingt six octobre deux mille vingt six (26/10/2026) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Gafsa ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant et ce aux mêmes horaires.

2026X01288VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

Tél : 74.226.719

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa direction régionale, RNE 0000110F

Partie saisie : Taher BEN Amor Ben Yahya, titulaire de la CIN 04860760, fonctionnaire, domicilié à la route de Gabès km 9 cité Thyna, rue kattena n°1384 Sfax ou à son siège tel qu'indiqué au registre foncier, sis à l'avenue d'Algérie, Immeuble Koubâa, Sfax

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°97969 Sfax dénommé «El izdihar» il consiste en une construction à usage d'habitation comprenant trois logements de type appartement, répartis entre un rez-de-chaussée et deux étages, orientée au sud, située à la Route de Gabès, Km 10, Sfax, à l'angle de deux rues, dans le quartier Thyna Nouvelle, édifiée sur un terrain d'une superficie de 99 m², se détaillant comme suit :

*le 1er logement (rez-de-chaussée) : d'une superficie d'environ 95 m², comprenant deux chambres, un séjour central, une cuisine, une salle d'eau ainsi qu'un espace de type véranda. Ce logement est loué à un tiers.

*le 2ème logement (premier étage) : accessible par un escalier commun, d'une superficie d'environ 109 m², comprenant un salon, deux chambres, une cuisine, un couloir, une salle d'eau et un balcon. Ce logement est vacant et inoccupé.

*le 3ème logement (deuxième étage) : accessible par un escalier commun, d'une superficie d'environ 106 m², comprenant deux chambres, une cuisine, une salle d'eau ainsi qu'un espace non achevé de type véranda. Ce logement est occupé par le débiteur saisi.

Le bien est à usage résidentiel. La construction est récente, son état général est moyen et son emplacement est favorable, étant situé dans une zone comportant de nombreuses habitations ainsi que des locaux commerciaux.

La mise à prix : 110.280.000 D répartis comme suit : 45.600.000D représentant la valeur de l'appartement situé au rez-de-chaussée +39.240.000 D représentant la valeur de l'appartement situé au 1er étage; +25.440,000 D représentant la valeur de l'appartement situé au 2ème étage après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 21/10/2026 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2026X01289VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

Tél : 74.226.719

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa direction régionale, RNE 0000110F.

Partie saisie : Walid Ben Khalifa, titulaire de la CIN 05297761, ouvrier, domicilié à la route de l'Afrane km 1 rue 159 n°10, Sfax, 3003 ou à l'immeuble objet de l'hypothèque sis sur la route de Sidi Salem, km 8, au troisième emplacement de la voie goudronnée reliant les Routes Sidi Salem et Gabès connue sous le nom de «impasse El Alama» Sfax

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°79443 Sfax, dénommé «Hafsia», situé sur la route de Sidi Salem, km 8, Sfax. Il se trouve à environ 250 mètres de ladite route en direction du sud et constitue le troisième emplacement par rapport à la voie goudronnée reliant les routes de Sidi Salem et de Gabès, connue sous le nom de «Zanqat El Alama», au cœur d'une zone de densité moyenne de population et équipée des infrastructures de base.

L'immeuble consiste en un terrain de forme (presque carrée) d'une superficie totale de 942 m², entouré d'un mur d'une hauteur de 40 cm du côté Est et de bornes de délimitation métalliques d'une hauteur de 1,20 m au niveau de la limite ouest. Il comprend un local à usage d'habitation en cours de construction, non achevé, orienté au sud, d'une superficie couverte de 130 m², composé d'un salon, d'un hall, d'une petite chambre à l'Est, de deux chambres orientées au sud, d'une salle de bain et d'une cuisine à l'Est, attenante à un local de stockage.

Les murs extérieurs de l'habitation ainsi que les murs sud et ouest du salon sont construits en pierre, tandis que le reste des cloisons intérieures est en briques, avec des encadrements de portes. Le bâtiment est en bon état à l'intérieur comme à l'extérieur, à l'exception de la toiture; l'installation électrique primaire a été mise en place, les fenêtres sont équipées de grilles de protection, étant toutefois précisé que l'habitation n'est pas raccordée à l'eau ni à l'électricité.

L'immeuble est limité au sud par une entrée commune donnant accès audit bien, à l'Est par Habib Essalhi et Hédi El Amri, chacun pour sa part, au nord par Hassan El Amri, et à l'ouest par Bachir El Aloui, anciennement.

La mise à prix : 85.800.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 21/10/2026 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2026X01290VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed REKIK

Avocat à la Cour de Cassation

Email : rekik.rekik@gmail.com

Tél : 97 723 999

Poursuivant : Qatar National Bank Tunisia, en la personne de son

représentant légal S.A dont le siège social est à Rue de la cité des sciences, centre urbain nord, 1080 Tunis inscrite au registre national des entreprises sous le n°14247W son domicile élu concernant ceci est au bureau de son avocat Maître Mohamed REKIK.

Partie saisie : Mr Mohamed Ben Salem Ben Mohamed Mahdaoui C.I.N n°06790025, ayant son domicile au N°63 rue Kheireddine El klaa essoghra Sousse, Mr Khaled Ben Salem Ben Mohamed Mahdaoui C.I.N n°04165144, ayant son domicile à la Cité Erraouabi, El Kalaa Essoghra Sousse et Madame Lamia Bent Slaheddine Mami Epouse Khaled Mahdaoui C.I.N n°02997771, ayant son domicile à cité Erraouabi El Kalaa Essoghra, Sousse. (En leurs qualité de cautions personnels solidaires et hypothécaires) de la société Mehdaoui Travaux SMET, SARL (en sa qualité de débitrice principale)

Avocat poursuivant : Maître Mohamed REKIK 29 Avenue de l'Indépendance Ariana Bureau B 312. Tél : 71 723 999. MF : 0760056W

Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble, objet du titre foncier n°62355 Sousse dénommé "messaouda" et situé à Macheikhath Zaouia de Sousse (Zaouia Thrayet) d'une superficie de 420 m² correspondant à la parcelle n°1487 du plan du titre foncier n°26465 Sousse.

Le bien consiste en une parcelle de terrain à vocation agricole, non couverte par le plan d'aménagement urbain. L'ensemble du terrain est concerné par une emprise de voie publique d'une largeur de 50 mètres, conformément au plan d'aménagement urbain projeté pour la zone.

Le terrain comporte trois (03) oliviers, il présente une forme approximativement rectangulaire et il est délimité au sud par la parcelle A149 et pour le reste A1488, à l'est par la voie publique dérivante de la voie principale Sousse Msaken passant par la municipalité Zaouia, à l'ouest par la parcelle A 1482 et pour le reste A 1481, au nord par la parcelle A 1486.

Mise à prix : 52.500,000DT en vertu de l'expertise de Mr Bouraoui El Ouaer, l'expert judiciaire.

La visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le lundi 26/10/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées auprès de tribunal de première instance de Sousse -1-.

Observations : L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations ou présentation du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation, des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis. Le cahier des charges peut être consulté au bureau de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Sousse -1- où il est déposé un exemplaire.

2026403219VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

APRES SURENCHERES

ETUDE MAITRE BECHIR ALAYA

AVOCAT A LA COUR DE CASSATION

15 RUE ALI BACH HAMBA TUNIS

AVOCAT de l'auteur de la surenchère d'un sixième

Sociétés bingo travel

Matricule : 1509075 E sis à l'avenue de Madrid Tunis bab bhar

PARTIE POURSUIVANTE : Banque Internationale Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général. S.A. Identifiant unique 0000110F ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : La société Transport Urbain (TUS) STE Anonyme Identifiant 0842689 E dont le siège social zone industrielle EL

M'Ghira 1 Fouchana Ben Arous et rue el mourouj zone industrielle EL M'Ghira 2 Fouchana Ben Arous en sa qualité de débiteur et hypothécaire.

Partie remportant l'enchère publique société ekramet propriétés matricule unique 1913537Q SIS TRIK SALTANIA KLM 3.5 COMPTOIRE HAMMAMI SAKIET DAER SFAX.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Jazira Tunis M.F 114576/S

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit d'un bien immobilier immatriculé objet du titre foncier n°72336 Ben arous dénommé «Dépôt autobus», situé à la rue El Mourouj, zone industrielle El Mghira 1, Fouchana, gouvernorat de Ben Arous, d'une superficie totale de 4744 m² exploité comme dépôt d'entretien et de réparation des autobus relevant de la Société du Transport Urbain et Régional.

Le bien est clôturé par un mur de 2,5 mètres d'hauteur avec portail principal en fer forgé comprend des bureaux administratifs et de gardiennage, des sanitaires, destinée stationnement des autobus d'environ 3924 m² deux hangars maintenance et réparation d'environ 440,16 m², un hangar de lavage et graissage d'environ 110.50 m², des locaux de stockage de moteurs et pièces de rechange, des locaux pour les ouvriers ainsi qu'un bâtiment administratif deux niveaux comprenant bureaux, salle d'accueil, infirmerie et dépendances, pour une superficie totale d'environ 200 m carrés.

Mise à prix : La mise à prix après surenchère est de 2301.992.002 Dinars, soit 1966000.000 d prix de vente plus 327666.000 d surenchère d'un sixième plus 8327.002 frais outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : Jeudi le 22/10/2026 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance Ben Arous. La visite est possible tous les jours.

2026403225VEPA1

Avis aux créanciers

Décision de changement de liquidateur

Par ordonnance sur requête n°38805/38613 rendue par le tribunal de première instance d'ARIANA le 01/06/2026, le liquidateur Lotfi Ben Zakri a été remplacé par le liquidateur Mme Imen Sdiri, situé au 44, rue de la Liberté, 4ème étage, bureau n°404, entant que liquidateur des biens communs entre MR MOHAMMED BEN GAYED, titulaire de la carte d'identité nationale n°06525428 délivrée à Tunis le 27/09/2021 et sa défunte épouse Kawthar Al-Andalusi, décédée à Qalaat Al-Andalus, Ariana, le 12/06/2026. Tout créancier de l'une ou l'autre partie est tenu de produire les justificatifs de ses créances au cabinet du liquidateur, directement ou par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication de cet avis.

2026403227VEPA2

CONVOICATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

A Tous les associés et actionnaires Polyclinique Nour Gabès

Société Anonyme

Matricule fiscal : 1080909Q

Le Conseil d'administration de la Polyclinique Nour Gabès invite tous les actionnaires de la société à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 15/10/2026 à 17h00, au siège social situé au 96, Rue Mohamed Ali, 6000 Gabès. Tous les actionnaires sont invités à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des formalités de convocation.

2. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration, comprenant notamment :

* Présentation des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration tenues au cours de l'année 2026.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2025 ;

4. Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes et approbation de celui-ci ;

5. Présentation de l'état d'avancement du projet d'installation et d'exploitation de la salle de cathétérisme cardiovasculaire, notamment :

* Approbation des contrats spécifiques conclus entre la Polyclinique et l'ensemble des intervenants dans le projet de salle de cathétérisme cardiovasculaire, notamment les bureaux de contrôle, les ingénieurs-conseils et les fournisseurs;

* Examen et approbation de l'avenant au contrat d'assurance initial relatif à l'intégration de l'équipement de cathétérisme;

* Approbation du contrat conclu avec le médecin cardiologue;

* Examen de la demande de prorogation du délai de validité de l'autorisation préalable relative à l'acquisition et à l'installation de la salle de cathétérisme cardiovasculaire.

6. Présentation de la situation générale de la Polyclinique, notamment de sa situation financière et du dossier relatif aux dettes bancaires.

7. Présentation de la proposition de nomination d'un nouveau membre au Conseil d'Administration;

8. Présentation de la proposition de réexamen du renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes pour les exercices 2027, 2028 et 2029 ;

9. Présentation du contrat de maintenance relatif au scanner ;

10. Diverses.

La présente Assemblée Générale Ordinaire se tient en réponse aux recommandations et propositions formulées lors des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'année 2026.

Pièces jointes :

- Les états financiers de l'année 2025
- Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration tenues au cours de l'année 2026.

2026R02734SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

A Tous les associés et actionnaires Polyclinique Nour Gabès Société Anonyme

Matricule fiscal : 1080909Q

Le Conseil d'Administration de la Polyclinique Nour Gabès invite tous les actionnaires de la société à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 15/10/2026 à 18h00, au siège social situé au 96, Rue Mohamed Ali, 6000 Gabès. Tous les actionnaires sont invités à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des formalités de convocation.

2. Décision relative à la continuité de l'activité de la société, malgré les risques financiers et les difficultés rencontrées, suite à la constatation de pertes comptables ayant dépassé 50 % des fonds propres, conformément aux dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales.

3. Modification des statuts de la société et des dispositions relatives à la gouvernance

4. Approbation de la modification de la composition du Conseil d'Administration.

5. Diverses.

La présente Assemblée Générale Extraordinaire se tient en réponse aux recommandations formulées lors des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'année 2026.

2026R02735SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DELTA CUISINE S.A

Société Anonyme

Au capital de 3 500 000 DT

**BOULEVARD DU MAGHREB
ARABE CHARGUIA 1 TUNIS**

Matricule Fiscal : 0601525VAM000

Affiliation CNSS : 209392-66

Mesdames et Messieurs les
Administrateurs,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil d'Administration de DELTA CUISINE S.A., qui se tiendra le jeudi 22 octobre 2026 à 11h00, au siège de l'usine de la société, sis au Lot 125, Zone Industrielle M'Ghira 2, Fouchana - Ben Arous.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation des conditions de convocation et entérinement du retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'approbation des comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2025 ;
2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société Delta cuisine et celui du Groupe Delta cuisine pour l'exercice 2025 ;
3. Lecture des états financiers afférents à l'exercice 2025 ;
4. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2025 ;
5. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2025 ;
8. Renouvellement et approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2025 ;
7. Affectation des résultats de l'exercice 2025 ;
8. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2025 ;
9. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2025 ;

10. Renouvellement des mandats des administrateurs;

11. Nomination du commissaire aux comptes;

12. Pouvoirs pour accomplissement des

13. Questions diverses.

2026R02745SANB3

CONVOCAZIONE

**MEDITERRANEAN HOTELS
MANAGEMENT**

Société Anonyme

Au capital de 8 010 000 Dinars

**Siège social : Hôtel Sun Garden -
8050 Hammamet**

Identifiant unique : 0871375A

Messieurs les actionnaires de la société MEDITERRANEAN HOTELS MANAGEMENT sont invités à assister, le vendredi 30 octobre 2026, à dix heures du matin au siège social, à l'effet de délibérer en :

Assemblée Générale Ordinaire, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire
- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2025
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025
- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2025
- Approbation d'opérations
- Affectation des résultats
- Quitus aux administrateurs
- Fixation des jetons de présence
- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

Assemblée Générale Extraordinaire, à l'issue de la première, à onze heures du matin sur l'ordre du jour suivant :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales
- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2026R02746SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 octobre 2026

Société «OFFICE PLAST»

SA au capital de 14 662 164 Dinars

**Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL
BAB- B.P 156- 9070 BEJA**

MF : 947962F/A/M/000

Identifiant unique : 947962F

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le Mardi 13 octobre 2026 à 10h00 au siège de la Société Office Plast à l'assemblée générale ordinaire électorale à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un administrateur représentant des petits porteurs
- Nomination de deux administrateurs indépendants
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2026R02747SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

GRATING INDUSTRIE SA

**Siège social : Avenue Kheireddine
pacha N°75 lot 13 DD HDC
lotissement Enassim Bourgel Tunis**

Capital social : 2 800 000 DT

Identifiant unique : 13933495

Messieurs les actionnaires de la Société GALVAMETAL SA sont convoqués par le Conseil d'administration à assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle le 17 octobre 2026 à 10h au siège ATD SICAR sise à la rue du lac Léman immeuble regency bloc A 2ème étage les berges du lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la modalité de convention de l'assemblée Générale ordinaire.
2. Lecture du rapport du Commissaire Aux Comptes pour le même exercice 2025,
3. Lecture et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2025,

4. Lecture et approbation du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2025,
5. Quitus aux administrateurs,
6. Affectation des résultats,
7. Renouvellement des mandats des administrateurs
8. Renouvellement du mandat du commissaire au compte;
9. Pouvoirs pour formalités,

Les documents sociaux (Rapport de gestion, Rapports du Conseil d'administration, états financiers et projets de résolutions sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant les heures de travail dans les délais réglementés.

2026403216SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

GALVAMETAL SA

Siège social : Avenue Kheireddine pacha N°75 lot 13 DD HDC lotissement Enassim Bourgel Tunis

Capital social : 13.660.000 DT

Identifiant unique : 1510392C

Messieurs les actionnaires de la Société GALVAMETAL SA sont convoqués par le Conseil d'administration à assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle le 8 octobre 2026 à 10h au siège MAXULA GESTION sise à la rue du lac Léman immeuble regency bloc A 1er étage les berges du lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la modalité de convention de l'assemblée Générale ordinaire.
2. Lecture du rapport du Commissaire Aux Comptes pour le même exercice 2025,
3. Lecture et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2025,
4. Lecture et approbation du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2025,
5. Quitus aux administrateurs,
6. Affectation des résultats,

7. Renouvellement des mandats des administrateurs
8. Renouvellement du mandat du commissaire au compte;
9. Pouvoirs pour formalités,

Les documents sociaux (Rapport de gestion, Rapports du Conseil d'administration, états financiers et projets de résolutions sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant les heures de travail dans les délais réglementés.

2026403217SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

STE AMILCAR CYBER

SA AU CAPITAL 20.000 D

SIEGE SOCIAL : Route Tunis - Cité Taamir - Sousse

Identifiant Unique : 1960136Q

Les actionnaires de la société AMILCAR CYBER sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 15/10/2026 à 9h au siège social de la société, Cité Taamir - Route de Tunis - Sousse, pour discuter de l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation des modalités et délais de convocation des actionnaires
- 2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025
- 3- Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2025 et approbation des états financiers de l'exercice clôturé au 31 décembre 2025
- 4- Affectation des résultats
- 5- Quitus pour les membres du conseil d'administration
- 6- Modification de l'objet social de la société
- 7- Mise à jour des statuts
- 8- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2026403229SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE CARTHAGE EYEWEAR INTERNATIONAL

Société Anonyme

Au capital de 5.650.000 Dinars

Siège social : Route MHARZA, Km 2 SFAX

Identifiant unique : 1407643W

Les actionnaires de la société CARTHAGE EYEWEAR INTERNATIONAL sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le lundi 19 octobre 2026 à 10 heures, au 4ème étage Immeuble MONACO - Avenue du Japon 1073 Montplaisir Tunis, pour siéger en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Révocation d'un administrateur.
- Pouvoirs pour accomplir les formalités de publication légale.

Les documents d'information légaux sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société à partir de la date de publication de cet avis.

Cet avis tient lieu d'une convocation individuelle.

2026403235SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DES VIANDES ET DES ELEVEURS

96, avenue de Bellevue El Ouardia 1009 - Tunis

M.F : 0005288E/P/N

CAPITAL : 5060 DT

Le Conseil d'administration de la Société Mutuelle Centrale des Viandes et des Eleveurs a l'honneur de convoquer l'ensemble de ses adhérents, ou leurs mandataires, à assister aux délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire, aux dates suivantes :

- Première réunion : le lundi 26 octobre 2026, à 10h au siège social.

- Deuxième réunion : le lundi 23 novembre 2026, à 10h au siège social.

- Troisième et dernière réunion : le mardi 22 décembre 2026, à 10h au siège social.

Dans le cas où le quorum légal ne serait pas atteint lors de la première ou de la deuxième réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, celle-ci se tiendra lors de la troisième et dernière réunion quel que soit le nombre d'adhérents présents et d'adhérents représentés par procuration, le mardi 22 décembre 2026, au siège social de la Société Mutuelle, à dix heures du matin.

L'Assemblée sera appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour du capital actuel de la société en tenant compte du mouvement des adhérents.
2. Présentation du rapport du Conseil d'administration exposant les motifs justifiant la nécessité d'augmenter la valeur nominale des actions.
3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation de la valeur nominale des actions.
4. Augmentation de la valeur nominale des actions, de 20 dinars à 1000 dinars, et délégation au Conseil d'administration pour désigner une commission chargée de suivre et d'accomplir les procédures d'augmentation de la valeur nominale des actions et de fixer la durée de ses travaux.

2026S01270SODB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mr. Houcine Ben Sassi Ben Abdallah Abdellaoui, titulaire de la C.I.N. n° 04224093, déclare avoir perdu le titre de propriété n°89709/13 objet de titre foncier n°81536 situé à Jelma Sidi

Bouزيد, accompagné du certificat de perte n°138 en date du 04-09-2026, délivré par le centre de la Garde nationale de Jelma.

Cette annonce a été publiée dans Le Quotidien le 19 septembre 2026.

2026R02741DIVD2

Déclaration de Perte

Mme Abdeljalil Marzouki, titulaire de la carte d'identité nationale n°00115987, annonce avoir perdu le titre de propriété enregistré au cadastre sous le numéro 194978 à Tunis, selon une déclaration sur l'honneur signée le 10 septembre 2026 à la commune d'El Kabaria 1.

Cet article a été publié au Quotidien du 16 Septembre 2026.

2026R02742DIVD2

PERTE D'UN TITRE DE PROPRIETE

Madame NAJOUA Bent Younes Ben Mohamed TEKA, épouse Kamel Essid, titulaire de la carte d'identité nationale n°06865858, délivrée le 26 janvier 2024, déclare avoir perdu le titre de propriété n°(15/7415), relatif au titre foncier n°51452, immatriculé au registre foncier.

Un certificat de perte a été délivré par le Chef du centre de Police de Teboulba en date du 20/8/2026.

Un second titre sera délivré dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication du présent avis.

2026S01271DIVD2

AVIS

MONIA BEN AYED ANNONCE QU'ELLE POSSEDE LE 1/2 DE TERRAIN A SFAX ROUTE TANIOUR KM 4 234 M2 AVEC MAISON EFFECTUER PAR L'ACTE D'ACHAT DATE DU 5/8/2022 ET ELLE A PERDU LE TITRE DE PROPRIETE ET ELLE DESIRE SE FAIRE DELIVRER UNE AUTRE COPIE ORIGINALE. TOUT CONTESTANT DEVRA S'ADRESSER AU BUREAU DU NOTAIRE NAOUFEL TRIGUI ET CE DANS UN DELAI DE 30 JOURS A PARTIR DE LA DATE DE PARUTION DE CET AVIS.

2026X01276DIVD2

AVIS

JERBI AMEL ANNONCE QU'ELLE POSSEDE D'UN TERRAIN A SFAX ROUTE SALTNIA KM 6 DE SURFACE 1380 M2 EFFECTUER PAR L'ACTE D'ACHAT DATE DE 25/10/2018 ET ELLE A PERDU LE TITRE DE PROPRIETE ET ELLE DESIRE SE FAIRE DELIVRER UNE AUTRE COPIE ORIGINALE. TOUT CONTESTANT DEVRA S'ADRESSER AU BUREAU DU NOTAIRE NAOUFEL TRIGUI ET CE DANS UN DELAI DE 30 JOURS A PARTIR DE LA DATE DE PARUTION DE CET AVIS.

2026X01277DIVD2

Avis

Les héritiers de Wided ben AHED déclarent la perte du titre de propriété d'un terrain situé à la route sidi Mansour km 9 et ils veulent extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire CHTOUROU ABDESSELEM à Sfax.

2026X01281DIVD2

Avis

Monsieur Moncef Ben Ahmed Ben Belgacem Elaydi avise être propriétaire d'une parcelle de terre Nord Est d'une superficie de 376 m² sise à la route Saltnia Km 8 Sfax et que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte doit intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domicilié à la rue des notaires à SFAX dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2026X01282DIVD2

Avis

Mme Amira Turki CIN n°08192133 en sa qualité de propriétaire porte à la connaissance du public, la perte de son titre de propriété acte de donation

daté du 15 Février 2018 enregistré le 26 Février 2018 à la recette des Finances de la Rte el Ain Sfax quittance N°M012484 rédigé par Dalila Adalet et Manel El Atri concernant (1) la totalité d'une parcelle comprenant une villa située à la Rte El Ain Km 4 Sfax ainsi que (2) la totalité d'une chambre sur le toit de superficie totale de 35.70 m² qui partage une entrée commune à l'indivis avec mes frères Mohamed Ali et Lassad Turki ; par conséquent elle prétend avoir une deuxième copie originale.

Toute opposition est recevable au Maître Notaire «Abdelaziz Ammar» sis au Bureau du Maître Abdelmajid Feki 37 rue al Adul Médina Sfax dans les 30 jours qui suivent la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 18 Août 2026.

2026X01284DIVD2

Avis

Mr Mohamed Ali Turki CIN n°05282650 en sa qualité de propriétaire porte à la connaissance du public, la perte de son titre de propriété acte de donation daté du 15 Février 2018 enregistré le 26 Février 2018 à la recette des Finances de la Rte el Ain Sfax quittance N°M012484 rédigé par Dalila Adalet et Manel El Atri concernant (1) la totalité d'une parcelle comprenant une villa située à la Rte El Ain Km 4 Sfax ainsi que (2) la totalité d'une chambre sur le toit de superficie totale de 35.70 m² qui partage une entrée commune à l'indivis avec mon frère Lassad et ma Sœur Amira Turki ; par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale. Toute opposition est recevable chez Maître Notaire Abdelaziz Ammar sis au Bureau de Maître Abdelmajid Feki 37, rue al Adul - Médina Sfax dans les 30 jours qui suivent la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 18 Août 2026.

2026X01285DIVD2

Avis

Mr Lassad Turki CIN n°01334371 en sa qualité de propriétaire porte à la connaissance du public, la perte de son titre de propriété acte de donation daté du 15 Février 2018 enregistré le 26 Février 2018 à la recette des Finances de Rte el Ain Sfax quittance N°M012484 rédigé par Dalila Adalet et Manel El Atri concernant (1) la totalité d'une parcelle comprenant une villa située à la Rte El Ain Km 4 Sfax ainsi que (2) la totalité d'une chambre sur le toit de superficie totale de 35.70 m² qui partage une entrée commune à l'indivis avec mon frère Mohamed Ali et ma Sœur Amira Turki ; par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale.

Toute opposition est recevable chez Maître Notaire Abdelaziz Ammar sis au Bureau de Maître Abdelmajid Feki 37 rue al Adul Médina Sfax dans les 30 jours qui suivent la publication au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 18 Août 2026.

2026X01286DIVD2

BILANS ET COMPTES FINANCIERS

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2025

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations Incorporelles		324 735	305 885
Amortissements		< 310 074>	< 305 885>
		14 661	-
Immobilisations corporelles		6 929 725	6 745 243
Amortissements		< 5 958 091>	< 5 736 694>
		971 634	1 008 549
Immobilisations Financières		2 099 234	2 099 234
Provisions		< 1 074 606>	< 588 689>
		1 024 628	1 510 545
Total des Actifs Immobilisés		2 010 923	2 519 094
Total des actifs non courants		2 010 923	2 519 094
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		248 126	206 990
Provisions		< 18 264>	< 18 264>
		229 862	188 726
Clients et comptes rattachés		962 650	872 452
Provisions		< 804 101>	< 806 801>
		158 549	65 651
Autres actifs courants		1 676 849	2 220 712
Provisions		< 266 434>	< 266 434>
		1 410 415	1 954 278
Liquidités et équivalents de liquidités		33 898 799	31 522 239
Total des actifs courants		35 697 625	33 730 895
TOTAL DES ACTIFS		37 708 547	36 249 989

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2025

(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Fonds de dotation		14 435 505	14 435 505
Capital social		2 438 354	2 438 354
Résultats reportés		<8 604 816>	<9 707 634>
Autres Fonds propres		10 587 668	9 403 565
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		18 856 711	16 569 790
Résultat de l'exercice		573 575	1 317 207
Total des capitaux propres avant affectation		19 430 286	17 886 997
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
provisions pour risques et charges		-	-
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés		598 962	648 535
Autres passifs courants		17 679 300	17 714 457
Total des passifs		18 278 262	18 362 992
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		37 708 547	36 249 989

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 Décembre 2025

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<u>Produits d'exploitation</u>		<u>4 740 597</u>	<u>5 213 853</u>
Produits d'exploitation		350 311	166 737
Autres Produits d'exploitation		4 390 286	5 047 116
<u>Charges d'exploitation</u>		<u><4 881 191></u>	<u><4 413 107></u>
Variation des stocks		41 136	52 553
Achats consommés de matières et fournitures		< 136 052>	< 233 446>
Charges du personnel		<2 769 753>	<2 774 029>
Dotations aux amortissements et aux provisions		< 711 502>	< 327 423>
Autres charges d'exploitation		<1 305 020>	<1 130 762>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>< 140 593></u>	<u>800 747</u>
Produits de placements		517 852	566 040
Charges de placements		< 47 600>	0
Autres pertes ordinaires		< 276>	< 507>
Autres gains ordinaires		497 951	299 829
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>827 333</u>	<u>1 666 109</u>
Impôts sur les sociétés		< 253 759>	< 348 902>
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>573 575</u>	<u>1 317 207</u>
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		0	0
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>573 575</u>	<u>1 317 207</u>
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
<u>Résultat après modifications comptables</u>		<u>573 575</u>	<u>1 317 207</u>

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 Décembre 2025

(En Dinars Tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Résultat des activités ordinaires après impôt	573 575	1 317 207
Ajustements pour:		
Amortissements et provisions	711 502	327 423
Variation des:		
Stocks	< 41 136>	< 52 553>
Créances	< 92 898>	< 12 131>
Autres actifs courants	543 864	< 117 523>
Fournisseurs et autres passifs courants	< 84 730>	1 742 819
Plus ou moins value de cession		< 12 800>
Transfert de charge		13 600
Subventions	< 211 358>	< 322 027>
Reprise sur provision		< 9 000>
<u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u>	1 398 818	2 875 014
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>		
Décaissements / acquisition d'immobilisations corporelles et incorpor	< 203 330>	< 13 600>
Encaissements / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		12 800
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	< 203 330>	< 800>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Subvention d'investissement	1 506 072	989 910
Dividendes et autres distributions	-	-
Encaissements provenant des CCA	-	-
Remboursement d'emprunts		-
	< 325 000>	25 586
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>	1 181 072	1 015 496
<u>Incidence de la variation de change sur les liquidités</u>		
VARIATION DE TRESORERIE	2 376 560	3 889 710
Trésorerie au début de l'exercice		
	31 522 239	27 632 529
Trésorerie à la clôture de l'exercice		
	33 898 799	31 522 239